

Département de Seine et Marne

Commune de Varreddes

Compte rendu de la séance du 29 mars 2016

L'an deux mille seize et le vingt neuf mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 22 mars 2016, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur MENIL Jean-Pierre, Monsieur SCAL Christian, Monsieur MESSANT Francis, Madame CARTIER Isabelle, Madame DAOUST Michèle, Madame VALET Christine, Monsieur MALANDAIN Denis, Monsieur BALEMBOIS Philippe, Monsieur DENIS Sébastien, Mademoiselle DE SOUSA SILVA Joana, Madame DOS SANTOS Carole, Monsieur VANDEVOORDE Maurice-Olivier

Pouvoir : Monsieur THERRAULT Georges par Monsieur MESSANT Francis

Absents : Madame DIMITROPOULOS Marie-José, Madame CAMUS Valérie, Monsieur WAWER Philippe, Madame MILO Zahra, Monsieur SAULNIER Ludovic, Monsieur BLAISON Laurent

Secrétaire de séance : Monsieur Francis MESSANT

1) Compte administratif 2015 et compte de gestion de la commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 qui se décompose comme suit :

Section fonctionnement :

Détail des dépenses :

Charges à caractère général :	245 254,62 €
Charges de personnel :	268 286,34 €
Atténuation de produits :	14 487,41 €
Autres charges de gestion courante :	246 168,70 €
Charges financières :	4 792,25€
Charges exceptionnelles	160,00 €
Opérations d'ordre :	11 378,79 €

Total	790 528,11 €

Détail des recettes :

Excédent antérieur reporté :	385 663,08 €
Atténuation de charges :	6 933,64 €
Produit services, domaine et ventes div :	99 375,10 €
Impôts et taxes :	672 341,38 €
Dotation et participations :	254 051,25 €

Produit de gestion courante :	39 421,96 €
Produits financiers :	8,59 €
Produits exceptionnels :	5 035,60 €
Opérations d'ordre :	10 978,79 €

Total	1 473 809, 39 €

Soit un résultat de fonctionnement excédentaire de **683 231,28 €**

Section d'investissement :

Détail des dépenses :

Déficit antérieur reporté :	84 278,39 €
Immobilisations incorporelles :	913,69 €
Immobilisation corporelles :	115 193,93 €
Opération d'équipement :	36 621,77 €
Emprunts et dettes assimilées :	61 590,57 €
Opération d'ordre :	16 219,66 €
Restes à réaliser :	551 717,00 €

Détail des recettes :

Subvention d'investissement :	108 308,01 €
Dotations, fond divers et réserves :	106 982,74 €
Excédent de fonctionnement capitalisé :	141 075,39 €
Opérations d'ordre :	16 619,66 €
Reste à réaliser :	281 409,00 €

Soit un résultat d'investissement déficitaire de 215 140 ,21 €

Un virement de 215 140,21 € sera effectué de la section de fonctionnement vers la section l'investissement.

Résultat définitif excédentaire : 468 141, 07 euros

Monsieur le Maire se retire. Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune et le compte de gestion du receveur municipal.

2) Compte administratif 2015 et compte de gestion du service assainissement

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2015 qui se décompose comme suit :

Section d'exploitation :

Détail des dépenses :

Charges à caractère général :	21 247.06 €
Opérations d'ordre :	22 730.90 €

Total	43 977,96 €

Détail des recettes :

Excédent antérieur reporté :	60 142,55 €
Ventes produits fabriqués :	26 013.66 €
Opération d'ordre :	1 950.06 €

Total	88 106,27 €

Soit un résultat d'exploitation excédentaire de **44 128,31 €**

Section d'investissement :**Détail des dépenses :**

Dépenses financières :	1 365.08 €
Opérations d'ordre :	1 950.06 €

Total	3 315,14 €

Détail des recettes :

Excédent antérieur reporté :	56 071,08 €
Opérations d'ordre :	22 730.90 €

Total	78 801,98 €

Soit un résultat d'investissement excédentaire de **75 486,84 €**

Résultat définitif excédentaire : **119 615,15 €**

Monsieur le Maire se retire. Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2015 du service assainissement et le compte de gestion du receveur municipal.

3) Déclassement partiel de la rue de l'Echauderie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier sur le déclassement partiel de la rue de l'Echauderie celui-ci a déjà fait l'objet de débats lors de différents conseils le dernier en date du 2 juin 2015.

Pour rappel le projet porte sur la division rue de l'Echauderie, pour des parcelles appartenant à la commune en vue de leur cession aux riverains, pour le lot A : 86 m², pour le lot B : 25 m² et pour le lot C : 17 m². Conformément à la réglementation en vigueur et préalablement à la cession définitive une enquête publique a eu lieu.

Monsieur le Maire donne lecture de la conclusion du commissaire enquêteur, celui-ci donne un avis favorable avec une réserve sur le respect de limite pour la circulation.

Monsieur le Maire demande à la commission de la circulation de bien vouloir prendre en charge ce sujet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la décision du commissaire enquêteur pour un déclassement partiel de la rue de l'Echauderie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de répercuter les frais en relation avec ce dossier à un pétitionnaire.

4) Adhésion au groupement de commandes gaz du SDESM

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition pour une adhésion à un groupement de commande par l'intermédiaire du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine & Marne) afin de pouvoir bénéficier d'un tarif groupé pour l'achat de gaz des infrastructures des locaux de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion au groupement de commandes de gaz du SDESM.

5) Adhésion au CAUE 77

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition pour une adhésion au CAUE 77 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine & Marne). Cette adhésion permettra aux habitants de notre commune de bénéficier de conseil en architecture, urbanisme et environnement.

L'adhésion est de 0,15 € par habitant.

Une publication dans le journal local "Le Raveton" sera faite.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion au CAUE 77.

6) Affaires diverses

- A) Monsieur Scal propose au conseil municipal une adhésion au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine & Marne) sans coût pour la commune pour la vérification de l'éclairage public.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette adhésion.

- B) Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux de l'Eglise.

Ces travaux ont pris du retard car des études de sol supplémentaires ont du être réalisées avant la mise en place des micropieux. D'autre part, les planchers devront être refaits, ce qui implique un coût supplémentaire. Afin de ne pas dépasser le budget initial, des renoncements seront faits sur l'ensemble des travaux.

La fin des travaux est prévue pour fin juillet.

- C) Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les interventions de la police intercommunale et de leurs efficacités.

- D) Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la décision du Conseil Départemental d'augmenter les frais pour le transport scolaire du RPI. Jusqu'alors, ils étaient de 12 € pris en charge par le syndicat intercommunal des écoles primaires et maternelles de Varredes et Marcilly. A la rentrée

prochaine, le Conseil départemental demandera 100 € aux familles. Le syndicat étudie la possibilité d'accorder une aide supplémentaire aux familles.

E) Monsieur le Maire informe le conseil municipal des difficultés financières que rencontre actuellement le SMITOM (syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés) suite au départ de 17 communes de la communauté de communes "Plaine et Monts de France" vers une communauté d'agglomération géante pilotée depuis le Val d'Oise.

F) Monsieur MESSANT Francis détaille plusieurs évènements à venir :

Loto du Comité des Fêtes le 9 avril 2016.

Brocante du 1^{er} Mai 2016

Commémoration au cimetière le 8 mai 2016.

Spectacle de l'association RK danse le 21 mai 2016 au Théâtre Luxembourg à Meaux.

Séance levée à 22h00